Quarante-sixième année, N° 164. Le numéro : 10 centimes Dimanche 17 juillet 1949.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	19.—	10.50	6.—
Avec Bulletin officiel	25.50	14.—	7.75

ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	10 cts le mm.
Suisse	13 » »
Etranger	14 » »
Réclames : Canton	22 » »
» » Suisse	27 » »
Mortuaires	16 » »

L'„ inexplicable " grève londonienne

Elle mérite qu'on y revienne. Elle est non seulement révélatrice d'une crise dans la politique intérieure anglaise ; elle est aussi la démonstration de l'instabilité d'opinion dans les masses populaires. S'il est une catégorie de travailleurs qui paraisse unie et homogène, c'est bien celle des « Trade-Unions » britanniques ! Ces puissants syndicats, organisés à la perfection, sont d'ailleurs à la base de l'évolution politique du pays.

Ce sont eux qui, sous l'étiquette du parti travailliste, ont pris le pouvoir lors des dernières élections ; ce sont eux qui décident des affaires publiques. Ils ont voulu, ils ont élaboré, ils ont réalisé les transformations sociales et économiques présentes. Or l'on s'aperçoit soudain, qu'entre les chefs, les dirigeants, les secrétaires généraux des divers syndicats et les membres de ces derniers, c'est-à-dire entre la masse des adhérents et leurs porte-parole, il y a désaccord. Les « têtes » n'expriment plus le sentiment profond du « corps » ; ou, si l'on préfère, « l'intelligence » a suivi une voie ascendante, alors que la « masse », depuis qu'elle a l'impression de détenir le pouvoir, s'est désintéressée de problèmes devenus trop difficiles pour elle.

Tant que les affaires ont tourné rond, c'est-à-dire tant que les riches et la bourgeoisie ont fait les frais de l'expérience actuellement en cours, tant qu'on a pu mobiliser l'argent où il était amassé, les « masses » ont laissé faire l'« intelligence ». Nous l'avons dit, il n'y a jamais eu à la Chambre des Communes, sous aucune autre majorité, autant de diplômés d'Universités que présentement. Mais quand l'expérience travailliste, hypothéquée il est vrai par les suites d'une guerre, victorieuse certes, mais ruineuse, s'est étendue à la *totalité* des citoyens et citoyennes, qu'elle a mobilisé, par l'impôt indirect aussi bien que direct, les revenus et les biens, partout où ils se trouvaient, alors un mouvement de mauvaise humeur s'est produit dans les masses, et les chefs, les dirigeants ont été impuissants à l'endiguer.

Les gens en ont assez. L'effort soutenu qu'on leur demande dans toutes les directions dépasse la bonne volonté, même des flegmatiques et solides Britanniques. Dès ce moment la « masse » échappe à « l'intelligence » et nul ne peut savoir vers quel pôle s'oriente l'individu. La grève des dockers n'est pas le premier symptôme de ce malaise. Il y a eu celle des mineurs, puis celle des agents de transports en commun, puis celle des cheminots, qui dure encore, spasmodiquement. Mais dans tous ces cas il y avait une cause à l'abandon du travail, revendications de salaire ou de congés. Avec les dockers, il n'y a apparemment pas de cause. On a parlé de solidarité envers quelques dockers canadiens ; mais ce sont là prétextes futiles qui ne résistent pas à un examen sérieux. Certes on dira que les dockers ne se caractérisent pas par une instruction particulièrement relevée, qu'on attend surtout d'eux un gros effort physique et qu'ils ne peuvent guère discerner le bien-fondé d'une cause.

C'est précisément ce qu'il y a d'inquiétant. Comment des hommes, qui ne s'embarrassent pas de détails, mais qui connaissent la situation économique périlleuse du pays, ont-ils pu avoir un geste qui, inévitablement, tendait à l'aggraver ? C'est donc que le malaise général qui étreint, à l'heure actuelle, la malheureuse et héroïque Grande-Bretagne, est beaucoup plus profond, beaucoup plus généralisé qu'on le croyait.

On dira que ces gens ont obéi à de mystérieux mots d'ordre, lancés par d'insaisissables meneurs communistes. Il se peut. On remarquera toutefois qu'aux dernières élections nationales comme aux toutes récentes élections communales, on n'a pas vu poindre de parti communiste organisé et l'on n'a pas vu de sièges acquis de haute lutte par les adeptes de Moscou. Tout en ne niant pas l'existence souterraine d'un mouvement d'extrême-gauche qui exploite admirablement la moindre occasion, on doit prendre beaucoup plus garde au mécontentement, à la lassitude, aux hésitations du citoyen, qui, devant l'extraordinaire et complexe évolution des événements, ne les comprend plus, et s'abandonne au découragement, à la mauvaise humeur, à l'énervement. Ceux-ci sont toujours mauvais conseillers ; on vient de le constater, une fois de plus, en Angleterre.

A ce malaise vague, lancinant, le gouvernement peut-il apporter un remède ? L'emploi de la force n'a jamais influencé les mentalités ; l'homme se soumet physiquement mais pas mentalement et sa détermination risque d'en être fortifiée.

Ce qui s'est passé en Angleterre peut se passer ailleurs. Certaines grèves, aux Etats-Unis, n'avaient pas plus de « logique » que celle des dockers du port de Londres. Le travailleur se rend brusquement compte qu'en cessant d'offrir ses services, il peut partiellement paralyser la vie de la nation. Certes le jeu est dangereux ; d'abord pour lui-même, qui a tout à perdre, matériellement, à cet arrêt de son activité ; ensuite pour son avenir, car il s'aliène les sympathies de la très grande majorité de ses concitoyens qui se trouvent, à leur tour, paralysés dans leur travail, leur ravitaillement, leur bien-être, par l'attitude d'une minorité ; enfin pour le pays qui risque l'asphyxie, l'appauvrissement, les convulsions sociales et la ruine. Néanmoins, plus qu'à n'importe quelle autre époque de l'humanité, le travailleur — quelqu'il soit, manuel, intellectuel, — est nettement conscient que le monde, le capital, ne peut rien sans lui, sans son consentement, sa participation active. Certes, ce fut toujours ainsi, mais il ne le savait pas. Maintenant il sait et il commence par s'ébrouer. Tel est le sens de « l'inexplicable » grève des dockers londoniens. C'est le géant qui se redresse et s'étire, ce faisant il donne d'inutiles coups de poing.

Cette grève doit faire réfléchir. Tous ceux qui œuvrent pour unir les différentes classes sociales plutôt que les diviser ; tous ceux qui sont conscients du danger qui ruinerait non seulement tous les individus, mais la nation, la civilisation, doivent se remettre à la tâche — sans délai — pour élaborer un statut où s'incorpore la dignité du travail et des travailleurs dans le respect des réelles valeurs humaines. Les temps du capitalisme absolu sont révolus ; il doit y avoir collaboration, confiante et féconde, entre tous les éléments dont dépend une vie économique bien organisée. A la stérile lutte des classes doit être opposé un système dans lequel chacun sera conscient de l'étroite interdépendance des éléments infiniment variés, mais toujours complémentaires, qui forment un peuple, une nation, l'humanité.

Me M.-W. Suès.

La peur de la démocratie directe

—o—

(Correspondance particulière du « Nouvelliste valaisan »)

—o—

Le Palais fédéral est-il en train de se transformer en un temple d'Eleusis bernois ? On le pourrait croire à voir le mystère dans lequel s'élaborent tant de projets importants, le secret dont sont entourées certaines décisions gouvernementales pourtant destinées à être tôt ou tard portées à la connaissance du public.

Serait-ce qu'on a tant de choses à cacher ? Ou ne serait-ce pas plutôt l'expression d'une méfiance instinctive envers tout débat public, d'un goût irraisonné de la tour d'ivoire ? Toujours est-il que les milieux officiels semblent éprouver une profonde répulsion à l'idée que le souverain pourrait fourrer son nez dans ses propres affaires. On les comprend d'ailleurs, puisque l'intervention du corps électoral les a souvent empêchés de commettre des erreurs auxquelles ils tenaient.

Pas plus que ces soudains coups de frein électoraux, le gouvernement fédéral n'apprécie les initiatives populaires tendant à le rappeler à la légalité et à mettre une limite à ses pouvoirs. Il craint visiblement l'application des règles démocratiques et ces empêcheurs de danser en rond que sont les électeurs conscients de leur intérêt bien compris. Sans quoi il n'aurait pas fait d'histoire envers l'initiative dite pour le retour à la démocratie directe. Il se serait tout simplement plié à la règle du jeu constitutionnel selon laquelle le citoyen a le droit d'exprimer son avis sur les affaires publiques. Il n'aurait pas, enfin, attendu si longtemps dans une troublante atmosphère de mystère pour fixer la date de la consultation populaire relative à cette initiative.

Les délais normaux dans lesquels le peuple aurait dû se prononcer sont déjà dépassés depuis belle lune. On savait cependant que le gouvernement s'apprêtait à fixer le jour de la consultation populaire. Pourquoi a-t-il tant tardé à le faire ? Pourquoi, après avoir attendu un bon trimestre s'est-il hâté de publier sa décision au début des vacances ? Et pourquoi enfin, la date choisie tombe-t-elle juste à la rentrée, c'est-à-dire le 11 septembre ?

A se poser ces questions, on finit par se demander si tout cela n'est pas voulu et si l'on ne profite pas d'annoncer en plein été une votation pour la rentrée, dans l'idée que la chaleur et les vacances paralyseront les efforts du comité électoral opposé au point de vue officiel. Il est certain qu'à cette saison, les promoteurs de l'initiative éprouveront quelques difficultés à passionner une opinion que les ardeurs solaires rendent lymphatique et indifférente aux affaires publiques.

Dans cette affaire, on a la très nette impression que le Conseil fédéral fait d'un œuf un bœuf, et qu'il prête à cette initiative une plus grande portée qu'elle n'a en réalité. Il ne faut pas se leurrer : son acceptation par le peuple ne bouleverserait pas du jour au lendemain tout le système des arrêtés d'urgence encore en vigueur. Elle ne déploierait ses effets qu'une fois acceptée la seconde initiative pour la démocratie directe, laquelle est en quelque sorte la loi d'application de la première. Or cette seconde initiative n'a pas encore été acceptée ou refusée par les Chambres. Celles-ci peuvent encore y opposer un contre-projet la modifiant dans le sens d'une démobilisation progressive — plutôt que massive — des arrêtés urgents.

Tout nous permet donc de penser que l'acceptation par le peuple de l'initiative pour le retour à la démocratie directe serait bien loin d'être une catastrophe nationale comme on nous le laisse complaisamment entendre. Dès lors, pourquoi le Conseil fédéral met-il tant d'acharnement à éluder le verdict populaire ? Serait-ce que, contaminé par les tendances totalitaires du siècle, il finit par avoir peur de la démocratie ?

A.

De jour en jour

Un discours optimiste du maréchal Montgomery - Le Congrès socialiste français
Sur le décret du Saint-Office

Le maréchal **Montgomery,** président de la Commission de défense de l'Union occidentale, a déclaré dans un discours que la puissance combinée des nations faisant partie de l'Union occidentale suffirait pour triompher de tout agresseur.

Chaque nation doit être cependant prête à renoncer à une part de sa souveraineté pour assurer la collaboration susceptible de faire face avec le succès voulu à l'agression. Aucune nation n'est à même, seule, de s'opposer à une agression. Les territoires de l'Union occidentale doivent être considérés comme un tout. Le problème consiste à mettre au point l'organisation de l'Union occidentale afin que la puissance commune de cette dernière éclate aux yeux de tout agresseur.

Le maréchal Montgomery a invité les puissances signataires de l'Union à se montrer plus « internationale » qu'elles ne le sont actuellement. L'ennemi, c'est le communisme, qui est une véritable religion et qui est anti-chrétien.

« En tant que soldat chrétien, je déclare être un ennemi du communisme et de toute sa doctrine. Je suis d'avis que les peuples de l'Ouest sont déjà en guerre avec le communisme. Cet état de choses est souvent désigné sous le nom de « guerre froide ». Or, en réalité, il s'agit bien là de guerre. Il est possible que cet état de choses devienne par la suite une guerre ouverte. Cela serait épouvantable pour le monde entier.

L'Ouest ne pourra pas être unifié politiquement et militairement s'il ne possède pas une structure économique puissante et une excellente organisation. La puissance économique est la condition préalable de la puissance militaire. Une nation n'est pas à même, pour des raisons économiques, d'entretenir en temps de paix des forces armées permanentes suffisantes pour les besoins d'une guerre.

Aussi l'organisation défensive doit-elle être en état de procéder à une mobilisation rapide. Les forces armées régulières doivent être maintenues dans un état tel qu'elles puissent intervenir immédiatement dans le combat. Les progrès scientifiques n'ont nullement eu pour effet d'apporter un changement quelconque aux besoins immédiats de soldats disciplinés et instruits.

Je suis d'avis, quand on parle d'une priorité relative entre les soldats instruits et l'équipement technique, parce que l'on ne dispose pas de fonds suffisants pour ces deux buts, qu'il faut donner la préférence aux soldats. Je ne doute pas que la puissance commune des Etats de l'Union occidentale suffise pour triompher de tout agresseur éventuel. Nos effectifs, nos capacités techniques, notre richesse en matières premières et en facultés d'organisations sont plus forts que la puissance de tout autre groupe d'Etat. Il faut qu'il n'y ait là-dessus aucun malentendu. Nous savons pertinemment que l'Ouest peut être défendu avec succès contre une attaque, à condition que les Etats intéressés comprennent le problème et agissent en conséquence. »

* * *

En **France,** le Congrès socialiste s'est ouvert vendredi matin au Palais de la Mutualité et se terminera lundi par le vote traditionnel des résolutions. Les séances les plus importantes auront lieu lundi. Pour le moment, les délégués entendent les divers rapports statutaires parmi lesquels celui de la Commission des conflits et celui qui concerne les parlementaires exclus en raison de leur vote à Vichy en 1940 et pour quelques-uns desquels des dérogations sont demandées.

La politique du parti sera certainement l'objet d'une critique serrée mais la plupart des observateurs n'ont pas l'impression que la participation au gouvernement soit sérieusement compromise ni que de grands changements soient à prévoir à la direction du parti. En revanche, il n'est pas impossible que l'attention des ministres socialistes soit attirée sur le fait qu'ils doivent adopter, cas échéant, une attitude plus combattive et refuser des concessions dictées par la seule opportunité. Cela pourra éventuellement compliquer la tâche de M. Queuille, chef du gouvernement, à qui il incombe de concilier dans son Cabinet des tendances opposées.

Trois tendances se manifestent au sein du parti socialiste. La première, représentée par M. Depreux, est hostile en principe à la collaboration gouvernementale, mais ne manifeste pas le désir de rompre présentement, pour des motifs d'opportunité. La seconde, qui groupe M. Boutbien et ses amis, voudrait que les ministres socialistes se retirent du gouvernement. La troisième, celle des partisans du statu quo, estime qu'il serait illogique d'abandonner les leviers de commande détenus depuis la libération, à deux ans des élections.

La délégation suisse à ce congrès est composée de MM. Humbert-Droz et Meierhans.

* * *

Le commentaire de l'« Osservatore romano », organe du Vatican, sur le décret du **Saint-Office** contre le **communisme,** met en relief « le caractère essentiellement religieux » de ce document et qualifie de calomnieuses les accusations tendant à le présenter comme un acte politique.

Il souligne ensuite que « l'intervention de la Congrégation du Saint-Office ne concerne pas seulement l'Italie, mais le monde entier, et que son urgence a été mise en lumière par des événements très graves à l'étranger ».

Il est peut-être superflu de souligner, poursuit l'organe du Vatican, que le décret ne parle pas de parti, de politique, d'économie communiste, mais

de communisme, d'idées, de doctrine, de dialectique, de philosophie, de mœurs.

Déjà les premiers échos nous attestent, conclut le journal, la satisfaction et la gratitude avec lesquelles les catholiques du monde entier ont accueilli ce qui est un acte sage non seulement de défense de la religion et de la civilisation chrétienne, mais aussi de pleine lumière, d'inattaquable clarification, parce que, en cette heure solennelle pour le catholicisme et la communauté sociale, chacun assume, devant Dieu et devant les hommes, sa propre responsabilité, sans réserve, sans alibi, sans tromperie pour soi-même et pour les autres.

Nouvelles étrangères

Les grands procès

—o—

Celui d'Otto Abetz

L'interrogatoire de Otto Abetz, ancien ambassadeur du Reich en France occupée, s'est poursuivi vendredi. On est enfin entré, dit le correspondant de la « Gazette de Lausanne » dans le vif du sujet. Abetz doit maintenant s'expliquer sur les crimes de pillages, de séquestration de personnes, et d'exécutions d'otages qui lui sont reprochés. Sa défense devient aussitôt plus difficile. Il cherche à se justifier en appelant « protection d'œuvres d'art » ce que l'accusation nomme, elle, pillage pur et simple. L'accusé, qui paraît éprouvé par la chaleur, se défend assez maladroitement. Il est question des télégrammes qu'il envoyait à Berlin à propos des collections d'œuvres d'art transférées de France en Allemagne. Le président : — Vous dites « les collections confisquées par nous. » C'est un aveu.

Abetz : — « Le texte allemand est différent. » On a recours à un interprète. Le mot allemand est bien « confisqué ». Abetz baisse le nez.

Sur le chapitre des déportations d'israélites, l'ex-ambassadeur, fidèle à sa tactique, affirme qu'il ne pouvait pas s'opposer à des mesures antisémites : il prétend avoir fait son possible cependant pour limiter les dégâts, en obtenant qu'on déportât seulement les Juifs étrangers et non les Français. Il déclare, en outre, qu'il ne savait rien des camps de concentration.

Celui de Joanovici

La septième audience du procès Joanovici a été marquée par deux dépositions importantes de l'accusation, qui mettent « monsieur Joseph » mal à l'aise, et par le témoignage d'une résistante qui déclare avoir été l'objet d'une manœuvre de la part d'un témoin de l'accusation qui a déjà témoigné.

Nciolas, condamné à mort dans le procès de la Gestapo de l'avenue Foch, vient à la barre, menottes aux mains et encadré d'inspecteurs de police, reconnaître que Joanovici a bien fait libérer Mme Campinchi, mais affirme que c'était l'accusé qui faisait les avances de fonds à la Gestapo de l'avenue Foch et prêtait ses camions pour ses expéditions. Il ajoute qu'un rapport complet sur l'activité de Joanovici fut rédigé par Launay, chef de la Gestapo de l'avenue Foch, et fut enterré à Bolzano, en Italie, avec le trésor de son parti, par le chef franciste Bucard.

Après la déposition de l'inspecteur principal Morin, de la préfecture de police, qui déclare que l'arrestation de Bony et Laffont ne fut possible que grâce aux indications de l'accusé, le Dr Briand, chef du réseau de résistance Marceau, relate la mort d'un de ses lieutenants, survenue en 1946, de façon suspecte, alors qu'il aurait détenu des preuves contre Joanovici. Puis il affirme que la Gestapo de l'avenue Foch avait trois chefs : l'Allemand Placke pour la stratégie. Launay pour l'exécution, et Joanovici pour le financement des opérations.

L'accusé essaie alors de se justifier, parlant avec fébrilité et de façon plutôt confuse.

C'est alors que Mme Fabre, médaillée de la Résistance, atteste que « monsieur Joseph » fit évacuer plusieurs aviateurs alliés, et déclare avoir reçu, il y a deux jours, la visite d'un témoin de l'accusation déjà cité qui lui demanda de renoncer à son témoignage. Le président déclare alors qu'il sera procédé à une enquête à ce sujet.

Après une suspension d'audience, on entend deux importantes dépositions favorables à l'accusé, celles de Mme Campinchi, veuve de l'ancien ministre, qui fait le récit de son arrestation et affirme que c'est à Joanovici qu'elle dut la liberté, et de M. Albert Bayet, président de la Fédération de la presse. Ce dernier présente Joanovici comme un des artisans importants de la libération de Paris, soulignant son rôle lors du siège de la préfecture, alors qu'il fournit à deux reprises des armes aux combattants. Il déclare toute sa reconnaissance à l'accusé, « malgré les campagnes de presse qui ont présenté cette affaire sous un faux jour ».

L'audience est levée.

Lundi, réquisitoire et plaidoiries.

—o—

Un dépôt de munitions saute

—o—

40 morts, 150 blessés

Tard dans la soirée de vendredi, un dépôt de munitions de l'armée française d'occupation, fait explosion à Prüm petite ville sise près de la jonction des frontières germano-belgo-luxembourgeoise. Selon les premières informations il y aurait une quarantaine de morts et plus de cent cinquante blessés.

Plusieurs bâtiments dont la poste et l'hôpital ont été détruits. Certaines rues ne sont plus qu'une suite de maisons en ruines.

Les pompiers, la police et les soldats français cendie qui avait éclaté sur le Mont Calvarien, se sont rendus sur les lieux et ont organisé les secours.

L'explosion s'est produite à la suite d'un incendie à proximité de la ville, où se trouvait un ancien dépôt de munitions de la Wehrmacht. De là le feu a atteint un autre dépôt où étaient entreposées quelque 400 tonnes de munitions de tous genres. Celles-ci ont fait immédiatement explosion.

Le nombre des victimes aurait été plus considérable encore si, au début du sinistre, une partie des habitants, pris de panique et prévoyant ce qui allait se produire, n'avaient quitté précipitamment la ville.

L'ennemi capital

Dans son éditorial du 12 juillet, le « Nouvelliste » a publié un article, signé B., tendant à prouver que la capitalisme est l'ennemi No 1, la pire maladie sociale existante, B. se retranche, pour la preuve, derrière un article du comte Dalle Torre paru dans l'« Osservatore romano » du 8 mai 1949. Cet article, d'inspiration généreuse, est de nature à entretenir certaines confusions que l'on aimerait ici écarter.

Aristote avait coutume de dire qu'il est difficile d'atteindre d'un coup à la vérité, mais qu'il est également difficile de la manquer complètement. Lorsque B. se prévaut de l'enseignement de l'Eglise, ou plus exactement de celui du comte Dalle Torre, pour porter des coups décisifs au capital, il met en relief effectivement un certain aspect de l'enseignement des Papes, il omet soigneusement les autres. Nous aurions préféré une opinion personnelle tirée d'une analyse adéquate du réel qui ne projetât aucun faux jour sur la doctrine de l'Eglise et qui définît mieux le capitalisme néfaste.

* * *

Et tout d'abord, nous pensons qu'il eût fallu distinguer le capital ou le système capitaliste d'une part et le capitalisme ou régime capitaliste d'autre part.

Les Papes disent expressément ceci : « Il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital ». Lorsque Pie XI, dans « Quadragesimo anno », commente « Rerum novarum », il le fait en ces termes : « Notre Prédécesseur... a eu surtout en vue, en écrivant son encyclique, le régime dans lequel les hommes contribuent d'ordinaire à l'activité économique, les uns par les capitaux, les autres par le travail... Ce régime n'est pas à condamner en lui-même. Et, de fait, ce n'est pas sa constitution qui est mauvaise ; mais il y a violation de l'ordre quand le capital n'engage les ouvriers ou la classe des prolétaires qu'en vue d'exploiter à son gré et à son profit personnel l'industrie et le régime économique tout entier, sans tenir aucun compte ni de la dignité humaine des ouvriers, ni du caractère social de l'activité économique, ni même de la justice sociale et du bien commun. »

Un peu plus loin, la même encyclique précise : « Ce qui, à notre époque, frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui, d'ordinaire, ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré. Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang de l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que sans leur consentement nul ne peut plus respirer. »

Libre à B. et au comte Dalle Torre de traduire de tels enseignements sous cette forme : « L'auteur nous montre une fonction illégitime du capital mauvais quant à son origine, disproportionné en ses réalisations, nuisible dans ses effets », et de définir le capitalisme comme étant « le règne du capital représenté par l'argent et les valeurs de bourse qui peuvent se concentrer n'importe où. »

Nous pensons que la mobilité du capital n'est pas encore le vice de fond qu'entend condamner l'Eglise dans les textes que nous avons cités. Et il est certain que l'Eglise n'a jamais condamné le capital « mauvais quant à son origine » ou « nuisible dans ses effets ».

La condescendance de Pie XI à l'égard du capital est si grande qu'il a pu, par contre, condamner « ces intellectuels » qui affirment que « tout le produit et tout le revenu, déduction faite de ce qu'exigent l'amortissement et la reconstitution du capital, appartient de plein droit aux travailleurs. Cette erreur est certes moins apparente que celle de certains socialistes qui prétendent attribuer à l'Etat ou, comme ils disent, socialiser tous les moyens de production ; elle n'en est que plus dangereuse et plus apte à surprendre la foi trop confiante des esprits mal avertis. C'est un séduisant poison ; beaucoup se sont empressés de l'absorber que n'eût jamai réussi à égarer un socialisme franchement avoué. »

Le problème que soulève ce dernier texte de l'encyclique « Quadragesimo anno » est bien lourd. L'évolution actuelle de certaines tendances sociales parfaitement légitimes lui donne un caractère rigide que l'on aimerait voir dissiper par des explications plus approfondies.

Ceci nous prouve tout d'abord que l'enseignement de l'Eglise en cette matière forme un tout qu'il est dangereux de disloquer et ensuite qu'il vaut mieux prendre sur soi des affirmations de vérité partielle que d'en charger l'Eglise.

J. Darbellay.

Nouvelles suisses

L'affaire d'escroqueries dans les constructions de fortifications

—o—

A propos de la nouvelle affaire d'escroqueries qui concerne la construction de fortifications, le « Bund » écrit entre autres :

« On a déjà signalé qu'une enquête de la justice militaire est en cours pour découvrir les coupables et responsables de manquements dans la construction de fortifications dans une section de défense du réduit national.

L'enquête a été engagée à la fin de 1946 et l'on a procédé à un contrôle systématique de plus de 40 ouvrages fortifiés. Partout où l'on a trouvé des points douteux, les ouvrages ont été éprouvés par bombardement de différentes armes. On a constaté que quelques ouvrages ne pouvaient pas résister aux épreuves.

Le béton et le matériel ont été examinés par le Laboratoire fédéral d'essais de Zurich au sujet de leur résistance, de leur teneur en ciment, etc. Etant donné leur situation en montagne et les conditions atmosphériques, ce travail a été difficile et a pris beaucoup de temps.

On sait que ces mêmes experts et le personnel des fortifications ont été mis à contribution pendant longtemps pour les expertises sur la catastrophe de Blausee, vu que les dites expertises devaient passer avant toutes les autres.

L'étude des plans et commandes a pris également beaucoup de temps. Il fallait en outre tenir compte des effets possibles du gel. On voit ainsi que les détails techniques présentaient toutes sortes de difficultés aux enquêteurs, dont le travail accapara deux années entières.

A la fin du mois de mars dernier, une première partie de l'enquête était terminée et le tribunal pourra s'en occuper probablement cette année encore. On procède actuellement à l'établissement de l'acte d'accusation. On ne peut donner, pour l'instant, les noms de tous ceux qui sont impliqués dans l'affaire, car la plainte ne s'adresse qu'à ceux qui se sont rendus coupables d'escroquerie, de gestion infidèle et d'affaiblissement de la défense nationale. »

—o—

Un communiqué du Conseil fédéral à propos de l'accord de paiements intereuropéen

Le communiqué officiel que voici a été publié à l'issue de la séance que le Conseil fédéral a tenue vendredi matin :

« Le Conseil fédéral a examiné les suggestions qui ont été faites au sein de l'Organisation européenne de collaboration économique au sujet de la participation de la Suisse à l'accord multilatéral de paiements intereuropéen, qui doit être renouvelé pour une année et les conditions auxquelles cette participation pourrait être envisagée. Des renseignements et des précisions ont été demandés. Les départements politiques et de l'économie publique ont été chargés de poursuivre leurs démarches et de présenter le plus tôt possible au

Radio-Programme

SOTTENS. — Lundi 18 juillet. — 7 h. 10 Réveille-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos et concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Musique légère à grand orchestre. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Parade de films. 13 h. 30 Jeu de cartes, ballet. 13 h. 50 Chansons populaires anglaises. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 Du film à l'opérette. 18 h. Disques. 18 h. 15 Partita No 6 de J.-S. Bach. 18 h. 45 Les Aventures de Da Tantaruffo et de Mlle Pimpre. 19 h. 13 Heure. Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations et résultats du Tour de France cycliste 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 40 Le Trio des quatre. 20 h. Les Aventures du Saint, suite policière par Roland Jay. 21 h. La Chanson de Fortunio, Offenbach. 21 h. 55 L'œuvre pour orgue de César Franck. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 La Conférence diplomatique de Genève. 22 h. 45 Suite Saint-Paul, Holst.

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE » 5

La chaloupe dorée

ROMAN

par

William Thomi

Elle ne fait point taire le bredouillement des fontaines, ni les mugissements des bestiaux dans les étables, ni les coassements des grenouilles ou les râles des oiseaux dans les marais, ni, le long des grèves, le clapotis des eaux doucement remuées ou bousculées par la tempête. Et les odeurs du jour, ces fortes odeurs de poisson et de goudron, les exhalaisons des vases, la sueur végétale des vernes, des saules, des peupliers, des roseaux, des menthes poivrées, loin de se perdre en elle, la prennent toute, la conquièrent insidieusement.

Sur tout le pays qui s'allonge vers les montagnes à neige, de l'est et du sud, oui, elle règne. Mais, ici, le lac lui tient tête et se débat tant qu'il peut dans le filet sombre qu'elle déploie sur lui. Si elle le cache aux yeux des siens, les riverains, si elle l'isole, elle ne le domine pas. A peine entravé, il vit et reprend sa suprématie dès que la première colombe de l'aube s'envole au-dessus des monts.

Où qu'on soit, assis aux tables des cabarets, à l'intérieur des logis, allongés sur la toile rêche des lits, sa longue haleine vient à vous, tiède et mouillée comme le souffle d'une bête endormie à vos côtés, emplissant vos poumons d'un air salubre où s'exaltent toutes les pourritures, où s'associent toutes les chimies de la terre et de l'eau par lesquelles la vie se renouvelle éternellement.

Matrice immense, réservoir inépuisable, couvant dans ses entrailles profondes ses planctons par myriades, ses laitances fécondes, ses constellations d'œufs, ses hordes d'alevins et de poissons que happeront des gueules ouvertes à leur tour saisies par les mailles des filets, le lac... le lac, avec son perpétuel bouillonnement de création, donne le labeur et la vie à tous. Et tous portent dans leur sang l'amour et le culte de l'eau et lui gardent une foi que les hauts et les bas de la pêche n'entament point.

Cette confiance a d'ailleurs des racines qui s'enfoncent jusque dans les commencements du village, dans ces temps où la peuplade lacustre de leurs ancêtres bâtissait ses palafittes à l'endroit où poussent maintenant les champs de roseaux et les buissons, là-bas, sous les falaises de mollasse. Rassurés par la clémence des saisons, le recul des forêts et la disparition des grands fauves, peu à peu les pêcheurs néolithiques se sont accoutumés à demeurer sur les rives. Ils y ont élevé leurs huttes et y ont amarré leurs pirogues, mais leur cœur restait sur le lac. Le temps a passé, fauchant l'une après l'autre des moissons de générations. Et le pêcheur d'à présent se souvient. Comme une conque, son oreille garde un doux chuintement d'eau, un battement de vagues qui rythme ses pensées depuis toujours.

Tous, le lac les tient. Maintenant encore, après l'avoir labouré toute la semaine de la pointe de leurs chaloupes, un instinct puissant pousse les pêcheurs à retourner au port, le dimanche, pour le contempler en silence et y déchiffrer l'annonce du temps et la promesse d'une bonne pêche.

(A suivre).

FIAT
la voiture pour la ville
la campagne
la montagne
Agence officielle SION, COUTURIER S.A. Tél. 2.20.77
Vente et service : Brigue — Sierre — Crans-Montana — Martigny — Monthey
Charrat — Vionnaz

Conseil fédéral un rapport qui lui permettra de prendre une décision. »

La complexité des problèmes que pose à la Suisse le nouveau plan de paiements européen justifie amplement la résolution prise par le gouvernement helvétique d'attendre d'en savoir plus pour arrêter sa décision.

—o—

Un recours de M. Duttweiler rejeté

En 1946, M. Gottlieb Duttweiler, ancien conseiller national et chef de la Migros, à créé une fondation appelée Im Grünen par laquelle il mettait son parc Langhalden, à Rüschlikon, à la disposition du public pour des buts de repos et de récréation.

Invoquant l'article 3, deuxième alinéa, de la loi d'impôt zurichoise, il a demandé d'être exempté des impôts cantonaux puisqu'il s'agissait d'une institution d'intérêt public.

Mais le Conseil d'Etat zurichois a refusé cette exonération et la Chambre de droit public du Tribunal fédéral a rejeté le recours formé par la fondation Im Grünen contre cette décision.

Dans la Région

Un Anglais se tue au Mont-Blanc

—o—

Deux jeunes Anglais en villégiature à Chamonix, partirent, hier matin, pour faire l'ascension du Mont-Blanc, sans guide. Vers la fin de l'après-midi, l'un d'eux regagnait précipitamment la station des glaciers du téléférique de l'Aiguille du Midi, pour signaler l'accident dont venait d'être victime son compagnon, Jean C. Robertson, âgé de 20 ans, domicilié à Urnston, dans le Lancashire.

Une caravane, composée des instructeurs et des stagiaires de l'Ecole de haute montagne de Chamonix, partit à 18 heures vers le lieu du drame.

C'est en effectuant la course dite « la traversée du Mont-Blanc » que M. Robertson fit une chute, dans les parages de la Combe maudite. Son camarade, qui a pu se rendre auprès du corps, a constaté que le malheureux était mort sur le coup.

Nouvelles locales

Fonds de compensation de l'AVS

—o—

Les capitaux qui ont été versés par les caisses de compensation et par les pouvoirs publics au fonds de compensation de l'assurance-vieillesse et survivants au cours du deuxième trimestre de 1949 ont permis d'effectuer des placements fermes pour une somme totale de 116 millions 600,000 francs (premier trimestre : 127 millions 600,000 francs), dont 14 millions et demi en avril, 30 millions et demi en mai et 71 millions 600,000 francs en juin.

Selon la situation à la fin du mois dernier, l'ensemble des placements du fonds s'élève à 594,700,000 francs et les avoirs liquides à un million, contre 478,100,000 francs et 5,200,000 francs à fin mars.

Les placements se répartissent comme suit : 159 millions 400 mille francs (70,100,000 francs) auprès de la Confédération ; 69 millions 300 mille francs (62 millions 200 mille) auprès des cantons ; 60 millions 900 mille francs (62 millions 900 mille) auprès des communes ; 189 millions 300 mille francs (177 millions 200 mille) auprès des centrales de lettres de gage ; 103 millions 800 mille francs (103 millions 700 mille) auprès des banques cantonales et 12 millions (idem) auprès d'entreprises semi publiques.

Les placements opérés au cours du premier semestre de 1949 ont un rendement moyen de 3,19 pour cent. Le taux moyen de tous les placements effectués jusqu'à la fin du mois dernier est de 3,34 pour cent contre 3,45 pour cent à la fin de l'année dernière.

Achat d'une montre = Argent épargné

Musette

Musette-Resist 999, la nouvelle montre anti-poussière pour Messieurs, avec aiguille de secondes au centre, ancre 15 rubis, antichocs, fond acier, cadran lumineux, Fr. 62.—. Majoration pour bracelet acier Fr. 7.-

livre directement aux particuliers.

c'est pourquoi la bonne montre Musette est très avantageuse !

Profitez de notre offre particulièrement favorable. Choisissez la montre Musette, vous serez satisfaits. Si vous désirez vous procurer une bonne montre, n'achetez pas une marque inconnue. La marque Musette, maison renommée depuis 1871 pour la qualité de ses montres, vous assure un achat que vous ne regretterez jamais.

Qualité garantie par plus de 75 ans d'expérience.

Demandez aujourd'hui encore notre grand catalogue illustré No 1 contenant plus de 145 modèles

Musette No 7711 la montre de Dames moderne et élégante, avec cordonnet soie ou cuir. Boîte chromée, fond acier Fr. 64.-. Boîte plaqué or Fr. 82.-.

A MM., Guy-Robert & Co., Montres Musette La Chaux-de-Fonds 13

GRATIS Envoyez-moi le grand catalogue avec offre spéciale.

Nom : .....

Profession : ..... Adresse : .....

(A expédier dans enveloppe ouverte affranchie à 5 ct. s.v.pl.)

Dernière heure

L'Eglise étatisée !...

—o—

PRAGUE, 16 juillet. (Reuter). — Le premier ministre Zapotocky, parlant à une réunion de la Commission des Eglises du Comité central d'action (?), a donné un avertissement à Mgr Beran, disant qu'il pourrait être « repoussé » du pays comme traître à la nation. On craint à l'étranger que Mgr Beran ne soit arrêté. « Si ces nouvelles sont répandues par l'archevêque lui-même, cela prouve qu'il sait ce qui pourrait lui arriver. »

Le Comité a ensuite approuvé un projet de loi qui donne au gouvernement le droit de contrôler les nominations, les finances, les traitements et l'administration des Eglises de toutes confessions en Tchécoslovaquie. Ce projet sera soumis au Parlement dès l'ouverture de la nouvelle session. Il prévoit notamment :

1. L'Etat nomme tous les fonctionnaires religieux, de l'archevêque à l'aumônier, et se réserve le droit de confirmer les nominations ;

2. Les « salaires » des dignitaires ecclésiastiques sont fixés et payés par l'Etat ;

3. Aucun prêtre ne pourra exercer ses fonctions s'il n'est politiquement propre envers l'Etat ou s'il a été condamné par un Tribunal civil ;

4. Les Eglises doivent établir l'inventaire de leurs biens. — (Nous y voilà ! Réd.) — Toute vente et tout transfert éventuel doivent être approuvés par les autorités gouvernementales ;

5. Au début de chaque année, les Eglises doivent soumettre un budget détaillé à l'Etat ;

6. L'application de ces mesures est confiée au ministère de l'Education.

—o—

Les grèves

WASHINGTON, 16 juillet. (Reuter). — La grève des ouvriers métallurgistes américains, qui devait commencer à minuit, a pu être évitée. Les plus grandes entreprises de l'acier du pays l'« United States Corporation », la « Bethlehem Corporation » et la « Republic Corporation », ont accepté la proposition du président Truman de proclamer « un armistice » de deux mois et de désigner une Commission spéciale d'enquête chargée de résoudre le conflit. Les trois entreprises s'étaient tout d'abord opposées aux propositions du président Truman, mais, par la suite, elles ont cédé à la pression du gouvernement.

(La Fédération américaine des ouvriers de la métallurgie, qui compte environ un million de membres, demande une augmentation des salaires et des retraites. Les cercles généralement bien informés disent que les ouvriers des aciéries demandent qu'une retraite de 150 dollars par mois leur soit garantie.)

—o—

Un incendiaire mortellement puni

GENEVE, 16 juillet. — Chargé de jeter un vieux matelas dans une gravière, près de Bernex (Genève), un jeune homme de 17 ans, Marcel Jolivet, un simple d'esprit, s'était muni d'allumettes, contrairement aux instructions de son père qui connaissait la passion de son fils pour le feu. Arrivé dans la gravière, le jeune homme mit le feu au matelas. Des personnes, croyant à un feu de broussailles, avisèrent les pompiers, qui se rendirent finalement maîtres du feu, mais découvrirent en même temps le cadavre du jeune homme. L'enquête a établi que Marcel Jolivet avait été asphyxié et qu'il s'était affalé dans les flammes.

La crise belge

—o—

BRUXELLES, 16 juillet. — Après avoir obtenu l'accord de son parti, le parti social-chrétien, sur certaines propositions précises, M. van Cauwelaert a soumis aux dirigeants du parti socialiste belge un projet relatif à la solution de la question royale, la plus difficile qui se pose actuellement, comme M. van Cauwelaert, lui-même, l'a révélé en conclusion des entretien qu'il a eus jusqu'ici.

BRUXELLES, 16 juillet. — On annonce, dans les cercles compétents, que les socialistes n'ont pas accepté les propositions qui leur ont été faites par M. van Cauwelaert. Bien qu'aucun détail n'ait été communiqué sur les motifs de ce refus, on croit que l'opposition des spécialistes a trait à la solution de la question royale.

—o—

La catastrophe de Prüm

—o—

MAYENCE, 16 juillet. (AFP). — L'explosion qui a détruit 50 maisons de Prüm a été ressentie à plus de 50 km. à la ronde.

Au début de la soirée, les habitants aperçurent une fumée bleuâtre s'échappant d'un dépôt de munitions où étaient rangées plus de 400 tonnes d'explosifs placées sous la garde des Allemands. La municipalité donna immédiatement l'ordre d'évacuer la cité. Terrorisés, les habitants s'enfuirent dans les champs et les bois voisins emportant à la hâte leurs biens les plus précieux.

A 20 heures 30, une première déflagration détruisit près de 30 maisons situées dans un rayon d'un kilomètre. Cinq minutes plus tard, une autre explosion achevait de détruire ce quartier de la ville. On s'aperçut alors qu'un certain nombre d'habitants n'avaient pas quitté leurs demeures. Les rescapés se mirent immédiatement à la recherche des disparus et l'on crut alors que le nombre des victimes serait fort élevé. A mesure que les secours s'organisaient, il apparut que le nombre ne dépasserait pas une trentaine de morts et une cinquantaine de blessés. Les communications téléphoniques interrompues ont été rétablies. Mais le courant électrique fait encore défaut, ce qui rend les recherches extrêmement difficiles. Les autorités françaises participent aux opérations de recherches et toutes les ambulances de la région ont été mises à la disposition des sauveteurs.

Deux des gardiens qui avaient la charge du dépôt ont été arrêtés ; le troisième a péri dans l'accident.

On pense que l'explosion est due à la chaleur, qui, dans l'après-midi, avait atteint 31 degrés à l'ombre.

Les veinards

Le tirage de Montreux de la Loterie romande a réparti ses faveurs de façon extrêmement équitable. En effet, nous apprenons que le gros lot a été touché à parts à peu près égales, dans le Haut et le Bas du canton de Neuchâtel. Le lot de 10,000 francs a été l'apanage de gagnants vaudois, et un lot de 5000 francs a été gagné à Genève. Quant aux autres lots, moyens ou petits, ils semblent avoir affectionné particulièrement Valais et Fribourg.

Ainsi, dans sa ronde, la fortune continue à se montrer assez bonne fille.

Un mort, deux blessés

Un terrible accident est survenu sur la route du Simplon à environ 1 kilomètre et demi du village de Gondo. Une voiture est sortie de la chaussée et a été précipitée au fond d'un talus. On releva Mme Jan qui conduisait le véhicule, femme du représentant des voitures Studebaeker, M. Wissentanger, journaliste à Lausanne, et M. Boldini, de Lausanne, pour les transporter à l'hôpital de Domo.

Mme Jan est décédée de ses blessures. M. Wissentanger souffre d'une fracture de jambe, tandis que M. Boldini s'en tire avec des blessures légères.

La gendarmerie cantonale de Gondo s'est rendue sur les lieux et a procédé à l'enquête.

—o—

Les bienfaits de la pluie

(Inf. part..) — La pluie qui est tombée en abondance la nuit dernière a eu pour heureux effet d'éteindre pratiquement les incendies du Catogne et des forêts d'Evionnaz.

Accident mortel à Gondo

(Inf. part.) — Un motocycliste, M. Georges Abeggler, 23 ans, serrurier, demeurant à Leysin, a fait une chute à moto près de Gampel et a été tué sur le coup.

—o—

Terrible accident sur la route du Simplon

—o—

Un mort, deux blessés

Un terrible accident est survenu sur la route du Simplon à environ 1 kilomètre et demi du village de Gondo. Une voiture est sortie de la chaussée et a été précipitée au fond d'un talus. On releva Mme Jan qui conduisait le véhicule, femme du représentant des voitures Studebaeker, M. Wissentanger, journaliste à Lausanne, et

—o—

Noyé dans un bisse

—o—

M. Jean Salamin, âgé de 74 ans, de Saint-Luc, qui était occupé sous Géronde à irriguer un pré, a été pris de malaise et est tombé la tête la première dans un bisse peu profond, près de Sierre. Asphyxié par l'eau, blessé, il ne put ni se retirer de sa triste situation, ni demander de l'aide. Quand on le retrouva, la mort avait fait son œuvre.

—o—

A la recherche de l'ingénieur Séquin

(Inf. part.) — Le « Nouvelliste » a relaté dans quelles circonstances un ingénieur originaire du canton de Saint-Gall mais demeurant à Zurich, M. Sequin, âgé de 68 ans, avait disparu dans la région d'Arolla. Hier, le frère de la victime est arrivé aux Haudères et a manifesté le désir que des recherches soient immédiatement entreprises. Une colonne de secours comprenant des guides des Haudères et d'Evolène a pris le chemin de la montagne.

—o—

Suppression partielle du contrôle des prix

—o—

On communique officiellement :

Le 24 mai 1949, le chef du Département fédéral de l'économie publique avait réuni, à Berne, les membres de la Commission fédérale du contrôle des prix et ceux de la Commission paritaire de stabilisation des prix et des salaires, aux fins d'examiner la possibilité de restreindre le champ d'application des prescriptions concernant la surveillance des prix. Les participants à la conférence tombèrent d'accord sur la nécessité de maintenir un contrôle officiel, mais estimèrent que l'on pouvait envisager pour certains domaines une suppression de ce contrôle, sans risquer d'influencer défavorablement la stabilité des prix et des salaires et le coût de la vie.

A la suite de cette conférence, le chef du Département de l'économie publique institua un Comité formé de membres des deux Commissions et le chargea d'étudier les propositions que lui présenterait le Service fédéral du contrôle des prix.

Ce Comité entreprit immédiatement ses travaux et a déjà tenu plusieurs séances. Il a jugé que le contrôle des prix peut être supprimé dans une série de secteurs où l'état du marché est tel que l'abolition des prescriptions en vigueur ne doit pas entraîner une hausse des prix.

Le Comité poursuivra ses délibérations. On peut s'attendre prochainement à la suppression de prescriptions sur les prix dans d'autres secteurs. Mais il est bien entendu que le contrôle sera maintenu dans plusieurs domaines, notamment en matière de loyers.

Si l'évolution des prix et des marges dans les secteurs libérés devait l'exiger, l'autorité fédérale se réserve expressément le droit de réintroduire des prescriptions sur les prix dans ces secteurs.

Les prescriptions sur l'affichage et l'impression des prix de détail restent en vigueur, même pour les marchandises libérées. Ces prescriptions permettront au public d'exercer lui-même un contrôle et de comparer entre eux les prix des marchandises offertes dans le commerce de détail.

Les mesures de libération qui viennent d'être décrétées permettront une nouvelle réduction sensible de l'effectif du personnel occupé au Service fédéral du contrôle des prix.

Les « secteurs » bénéficiant de la suppression du contrôle des prix comprennent partiellement les denrées alimentaires, les bois et textiles, les tabacs, les tarifs de tous genres, etc...

—o—

L'insigne du 1er août

L'insigne du 1er août est exécuté d'après un modèle créé par le sculpteur Milo Martin. C'est une médaille de métal, qui représente le profil d'une jeune fille et d'un jeune homme, évoquant ainsi le but de l'appel de cette année, en faveur des apprentis et apprenties pour faciliter leur formation professionnelle.

Chose intéressante, ces insignes sont entièrement fabriqués par des jeunes gens estropiés, au Repuis, à Grandson, institut créé par l'Entr'aide aux jeunes par le travail dans le but d'assurer une formation professionnelle à des jeunes gens handicapés physiquement, ou d'autre manière, soit de naissance, soit à la suite d'accident ou de maladie. Leurs possibilités, leurs capacités, leurs goûts sont étudiés à fond et ils sont ensuite préparés avec soin pour une activité qui leur convient et leur assurera une existence aussi normale et indépendante que possible.

Quiconque visite le Repuis et assiste aux opérations successives d'où naît l'insigne du 1er août : frappe, moulage, découpage, polissage, assemblage, etc., jusqu'à la fabrication de l'emballage, exécutées à l'aide de plusieurs machines, toutes desservies par les élèves de la maison, est stupéfait de l'ardeur que ces jeune mettent à leur ouvrage, autant que de leur habileté, que pourraient envier bien des gens en parfaite santé.

La satisfaction née du sentiment d'accomplir un travail utile se lit sur leurs visages rayonnants. Ils sont particulièrement heureux de pouvoir aider, à leur manière, leurs camarades bien portants.

N'est-il pas réjouissant de penser qu'à l'origine de l'insigne qui nous sera offert dans la rue le 1er août, il n'y a pas qu'un processus mécanique de travail, mais que la fabrication de cet insigne constitue une occasion précieuse de formation et de développement pour des jeunes qui doivent surmonter des obstacles particulièrement grands pour faire leur chemin dans la vie. Ne l'oublions pas !

—o—

BEX. — Un disparu. — Au pont de Massongex, au bord du Rhône, des passants ont découvert un chapeau et une veste appartenant à M. Joseph Abet, de Gryon, ouvrier, célibataire, qui a disparu depuis dimanche dernier.

Chronique sportive

CYCLISME

Le Tour de France

Pour la 15e étape, Marseille-Cannes, 68 coureurs sont au départ. Magni et Fachleitner vont légèrement mieux. Rien à signaler durant les 60 premiers kilomètres. Puis Apo Lazaridès s'enfuit, imité par Idée. D'autres coureurs se joignent à eux et derrière personne ne bouge. Un groupe de tête se constitue formé de Ketteler, Lambrecht, Idée, Giguet, Apo Lazaridès, de Santis, Camellini, Diederich. Il prend de plus en plus d'avance et au sommet de l'Estérel il y a déjà plus de 10' d'écart. Cet écart ne sera pas réduit jusqu'à l'arrivée où Ketteler à la surprise générale bat Idée. Douze minutes plus tard se présente le peloton dont Corrieri gagne le sprint. Au classement général pas de changement dans les 4 premiers. Mais grâce à cette échappée très réussie, Lambrecht remonte du 13e au 5e rang, prenant la place de Kubler qui recule d'un rang, tandis qu'Apo Lazaridès, dont on connaît les qualités de grimpeur, reprend 12' à Bartali et Coppi à la veille des Alpes, sans qu'il y ait réaction de ces derniers et d'autres aussi menacés sérieusement maintenant par Lambrecht qui revient véritablement en forme.

E. U.

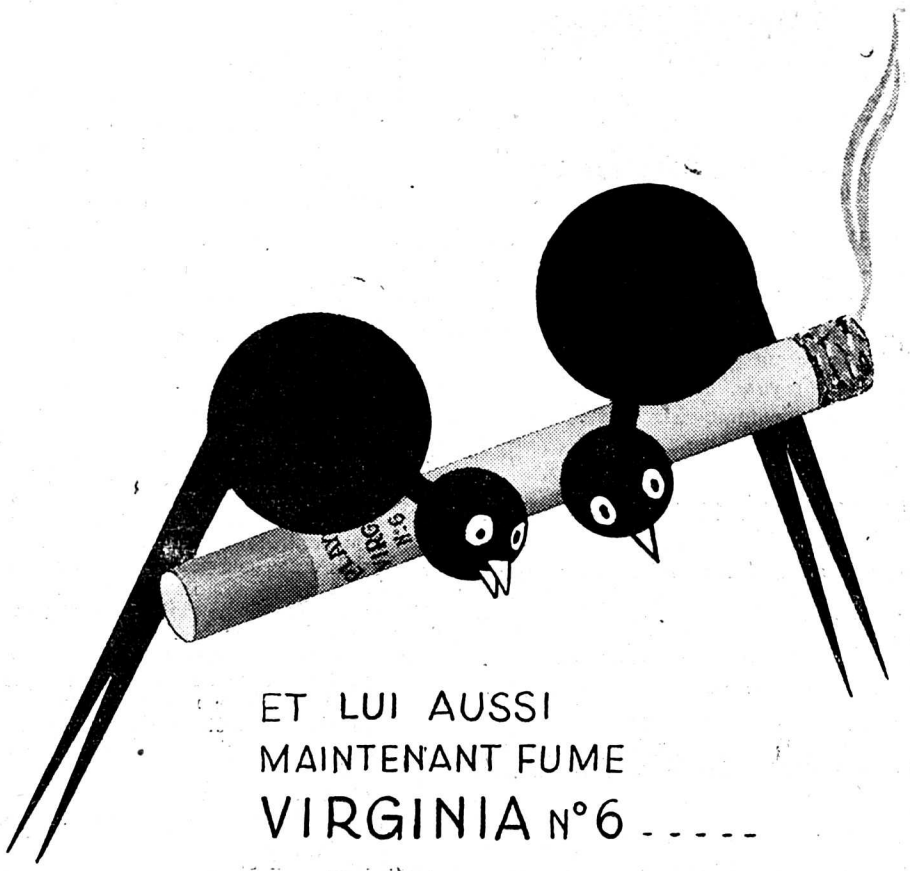

Actuellement

vente **au rabais** d'un lot de

Tapis d'Orient

Iynedjian

Bas rue de Bourg 7 **Lausanne**

Même maison à Berne, vis-à-vis Hôtel Bellevue-Palace

DELAHAYE

LES MEILLEURES
LES PLUS ELEGANTES

DELAGE

Livrables immédiatement :

CABRIOLETS 4 places, carrosserie Chapron et Sécheron
COND. INT. 7 places, Letourneur et Marchand
(voiture de maître)

Gros RABAIS

sur le tarif

Importateur direct :

Albert GOY, Garage du Kursaal, GENÈVE

21, rue Plantamour Tarifs à disposition sur demande

Fr. 200.000

de stock de vêtements de saison

Dames, Messieurs, Enfants

SOLDÉS

à très bas prix

Berset

11, rue Haldimand — **Lausanne**

Contre l'araignée rouge de la fraise et le ver de la vigne, pucerons des arbres, servez

ANTI-APHIS à 1%

Produits antiparasitaires — Foin — Paille — Tourbe
Semence

Société d'agriculture — Martigny-Ville

A vendre, au lieu dit Chelin-Lens,

maison d'habitation

complètement rénovée, d'un appartement et caves. En annexe une grange-écurie au prix de Fr. 22,500.—. Faire offres sous chiffre P 8654 S Publicitas, Sion.

A vendre, dans localité du canton de Vaud,

bonne pension

avec grand terrain attenant. **Ecrire sous chiffre P 108 S à Publicitas, Sion.**

Employé de commerce

25 ans, francais-allemand, certificat de fin d'apprentissage, 5 ans de pratique, cherche place d'avenir, éventuellement comme vendeur ou magasinier.

Entrée de suite ou à convenir.

Offres sous chiffre P. 8610 S. à Publicitas, Sion.

Dr de Verra Jean

dentiste
MARTIGNY-SAXON

de retour

MOTO Peugeot

1 HP., modèle 1942. Parfait état. Assurance et impôt payés pour 1949. Prix 400 fr.

Offres sous chiffre P. 8706 S. Publicitas, Sion.

CUISINIÈRE

est demandée pour clinique, 30 lits, à la montagne. 1er août ou date à convenir.

Ecrire sous chiffre P. G. 36671 L. à Publicitas, Lausanne.

Un succès notre

MIEL ARTIFICIEL

bidons de 4 ½ kg. Fr. 10.50
bidons 12 ½ kg. Fr. 2.20 par kg. Prompte expédition.

Veri ZÜrcher, Malans (Grisons).

SCIE A RUBAN

Matériel neuf pour fabrication de caisses à fruits. Scie à ruban et fraiseuse. Prix très bas, Facilité.
Offres sous chiffre P. 8707 S. Publicitas, Sion.

Varices

Bas 1re qualité avec ou sans caoutchouc. Bas prix. Envois à choix. Indiquer tour du mollet. **Rt. Michel,** spécialiste, Mercerie 3, **Lausanne.**

A vendre, à proximité d'une gare C. F. F. du Valais central,

magnifique villa

avec vigne et terrains attenants.

Ecrire sous chiffre P 106 S à Publicitas, Sion.

Châssis de camion «INTERNATIONAL»

BENZINE Charge utile 500-5000 kg
DIESEL Qualité - Confiance

International Harvester Company S.A. Zurich
Hohlstrasse 100 Téléphone (051) 23 57 40

AVANTAGEUX - ECONOMIQUE

La Boucherie Chevaline E. Bühler
Yverdon Rue du Milieu 24
Téléphone **2.29.48**

vous offre de la marchandise de 1re qualité

Viande sèche	le kg.	Fr. **6.—**
Salamis	le kg.	Fr. **6.—**
Saucisson	le kg.	Fr. **4.80**
Saucisse	le kg.	Fr. **3.80**

Expéditions

A vendre, cause départ,

Ariel

600 cm3, 4 cylindres, 4 vitesses, siège arrière. Prix à discuter. S'adresser chez Rodolphe Albasini, Chalais,

A vendre, pour cessation de chasse, un

FUSIL

belge, calibre 12, et une petite

CHIENNE

Brunette du Jura, 1re force, pour tout gibier. S'adresser à M. Bonvin, Collonges.

A vendre, pour cause double emploi,

beau cabriolet

6 CV., 2 places, comme neuf.
Carrosserie spéciale.
Occasion exceptionnelle.
S'adresser à **E. Muller, directeur, Maison Maurice Gay, Vins, Sion.**

On demande pour de suite ou à convenir, dans pension de 1er ordre,

FILLE DE SALLE - FEMME DE CHAMBRE

parlant si possible le français et l'allemand. — **Pension Letsch, Englische Anlagen 8, Berne.**

On cherche une

personne

de confiance, de 30 à 45 ans, fille ou veuve, pour faire le ménage d'un homme seul.

Gages selon entente.

Offres sous chiffre P. 3563 P. à Publicitas, Porrentruy.

A vendre, dans ville industrielle du Valais,

BATIMENT

neuf de deux appartements, avec grands locaux pouvant servir d'atelier ou garage, avec vigne attenante.

Ecrire sous chiffre 201 à Publicitas, Sion.

TAME enseigne bien et vite. Ses écoles renommées depuis 30 ans dans toute la Suisse enseignent une langue en 2 mois (diplôme langue en 3) et le secrétariat en 4. (Diplôme). (Par correspondance en 6). Cours de vacances. **Ecoles Tamé, Sion, Tél. 2.23.05,** Lucerne, Zurich, Neuchâtel, Bellinzone, Fribourg.

Meubles d'occasion

courants, modernes, anciens, de style, antiquités, etc., etc., **pour appartements, villas, pensions, hôtels, chalets,** etc., etc.

Mobiliers riches et simples de tous genres

Ventes - Achats - Echanges
Expertises

ORGANISATION DE TOUTES VENTES AUX ENCHERES DE MOBILIERS, TAPIS, OBJETS D'ART, aux meilleures conditions et garanties

Jos. ALBINI - Montreux

18, Av. des Alpes Téléphone 6.22.02

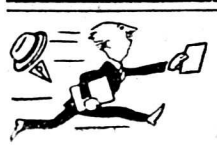

N'attendez pas...

au dernier moment pour apporter vos annonces !

A VENDRE D'OCCASION !

25 cumulus

électriques, 30, 50, 100, 150 lit.

15 CHAUFFE-BAINS A GAZ

COMPTOIR SANITAIRE S. A.
9, rue des Alpes, **GENEVE**
Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

URGENT. — A vendre, de particulier,

camion Ford V 8

en parfait état de marche. Peinture neuve. Prix exceptionnel. **Tél. (027) 4.21.04.**